

*La collecte des bio-déchets
des établissements
"grands producteurs"*

dans la CDC des 3 B Sud-Charente

M REVEREAULT, Président, CALITOM



Créé en 1997,
le SVDM vient de laisser place à
"Calitom, service public des déchets"

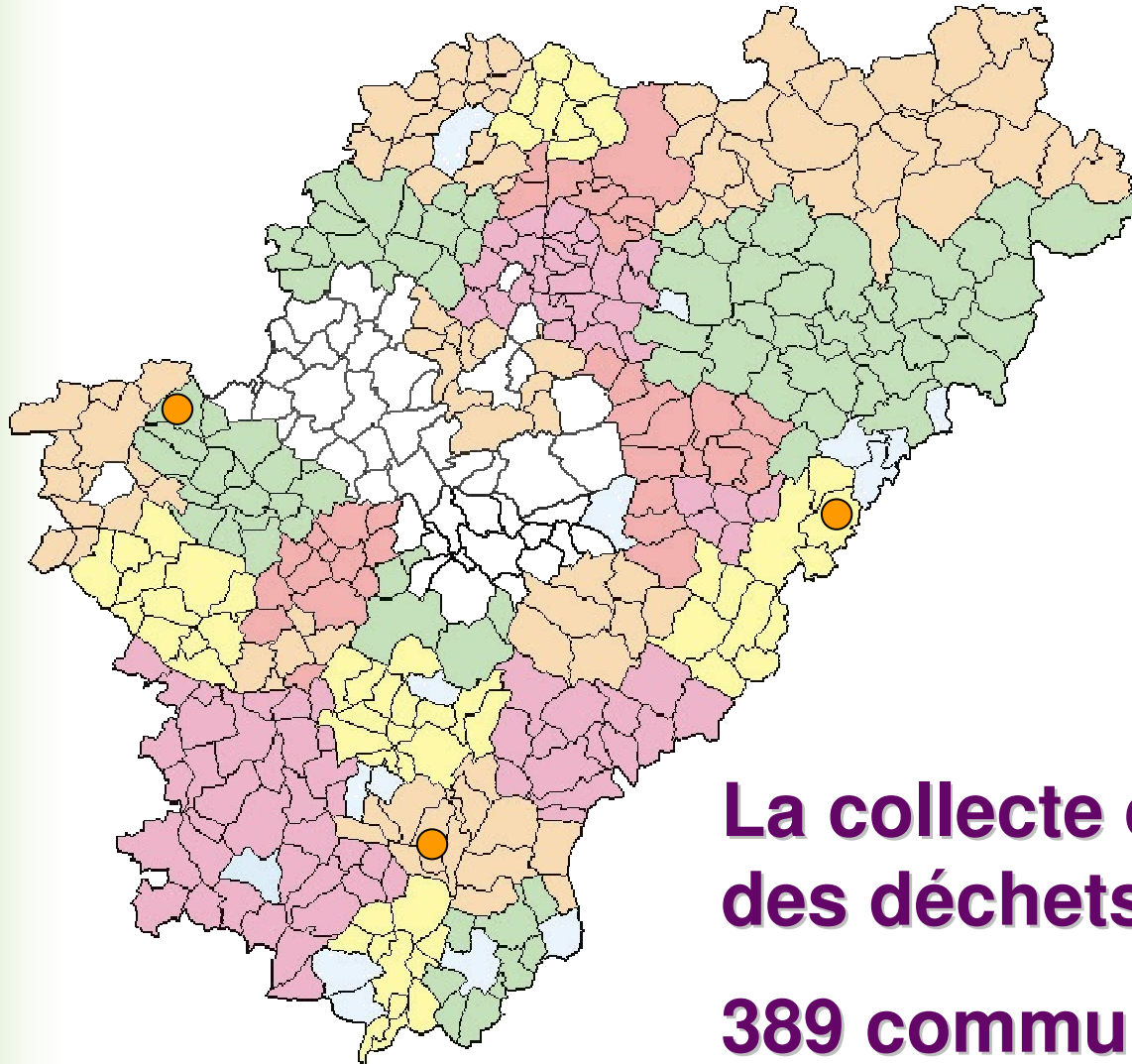
80 délégués, une équipe de 160 agents

Des métiers variés:

- La collecte: sacs jaunes et noirs, biodéchets
- Le traitement et la valorisation des déchets



Les missions de CALITOM



**La collecte et le traitement
des déchets**

389 communes



> Une obligation "réglementaire"

>> extraction de la part valorisable des déchets (*ultimes*).

> Des volumes de biodéchets très importants

>> 30 % du poids du sac noir

>> Des impacts environnementaux forts: lixiviats, biogaz...

> Une demande forte sur les plateformes de compostage

>> Des usagers (professionnels et particuliers) de plus en plus nombreux. Une démarche de certification *ISO 14001*.



➤ Une implication forte des élus locaux

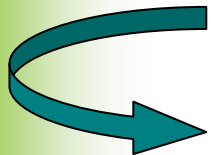
actions de prévention-réduction des déchets : compostage...

➤ Des moyens techniques de collecte et de traitement

Une benne « biodéchets » dédiée sur des secteurs test. Une plateforme de compostage à proximité (Poullignac)

➤ Une densité d'établissements suffisante

>> 57 établissements "grand producteur" recensés sur 36 communes (restaurants, collèges, maisons de retraite...)



Proposer la collecte en porte-à-porte des établissements « grands producteurs »



➤ 6 mois de préparation

- >> *Mai 2006*: Envoi d'un courrier explicatif aux établissements et mairies du secteur.
- >> *Juin 2006*: Prise de rendez-vous avec l'ensemble des établissements. Estimatif des besoins.
- >> *Juillet 2006*: Visite des établissements, recensement des matériels, sensibilisation, consignes de tri...
- >> *Août 2006*: Conception des documents de communication, organisation de la livraison et des collectes des établissements.
- >> *Septembre 2006*: Distribution des bacs, sacs et consignes de tri.

Début de la collecte le 22 septembre 2006.



➤ En pratique

>> 57 établissements recensés:

- 46 ont souhaité participer.
- *11 établissements ne participent pas : gestion privée des déchets, don aux animaux, manque de place.*
- **43 participent effectivement à l'opération (91 %).**

>> Matériels mis à disposition:

- **Bacs spécifiques** (120 à 660 l)
- **1000 rouleaux de sacs biodégradables*** de 60 et 10 litres.

*Réapprovisionnement sur demande au numéro vert et en déchetterie



Détails de l'opération 3 B

➤ la collecte

- >> 1 collecte en porte-à-porte tous les vendredis de 4h à 12h
- >> 1 benne spécifique de 12 m³
- >> 1 agent
- >> trajet de collecte de 185 km en moyenne

Les établissements concernés: 43 établissements

- 14 restaurants
- 16 écoles
- 3 collèges
- 2 lycées
- 8 autres établissements (hôpital, épicerie, maraîcher...)



➤ Les tonnages collectés

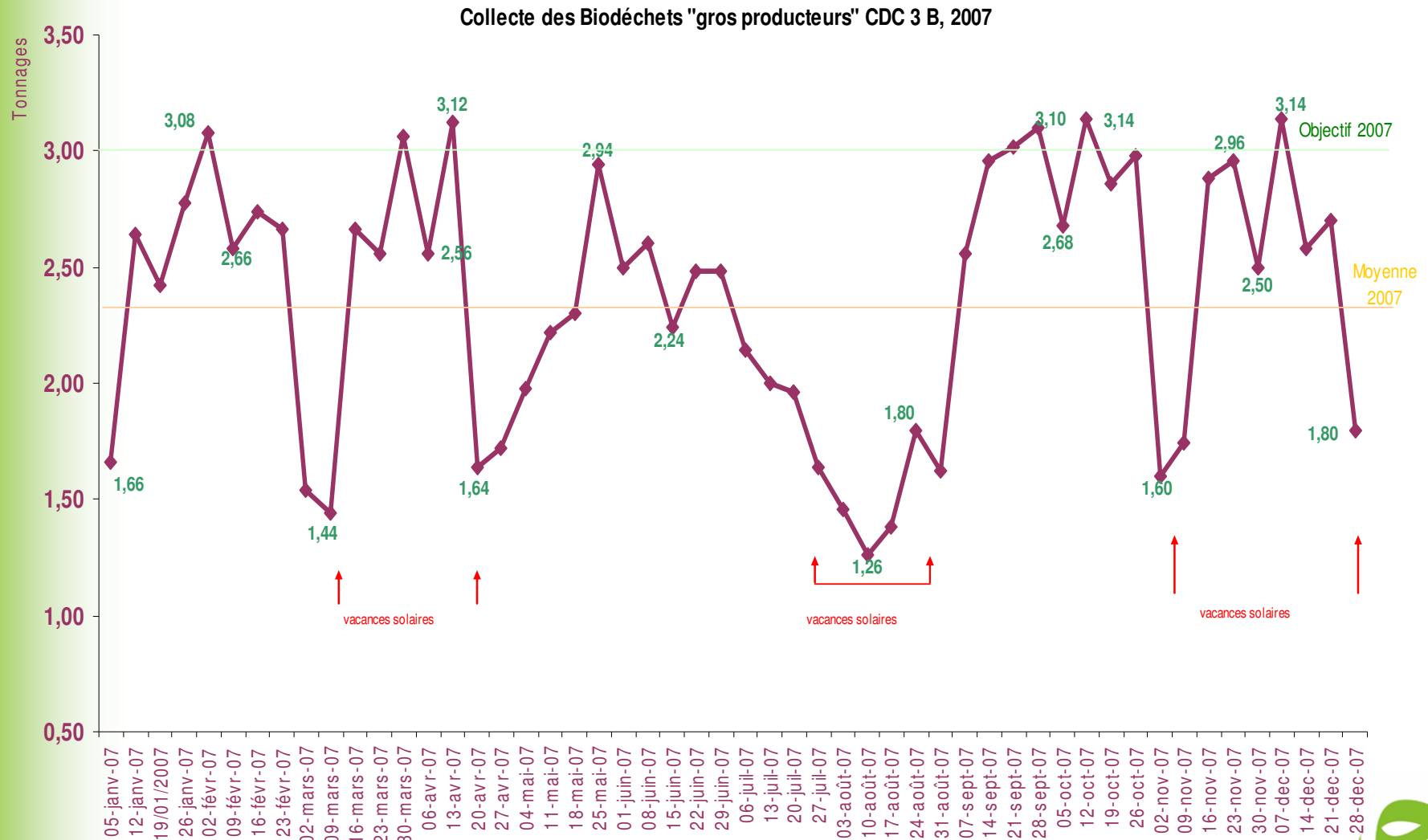
- >> 2,45 tonnes collectées en moyenne chaque vendredi
- >> 213 tonnes collectées depuis le début de l'opération
- >> Objectif 2008: entre 150 et 200 tonnes de biodéchets.

Les suivis de collecte sont assurés par le service exploitation en alternance avec le service Prévention-réduction des déchets de CALITOM

*Les établissements produisant peu de biodéchets ont été dotés d'un composteur (école en milieu très rural par exemple)



Bilan tonnages



➤ Impacts financiers

>> Un budget de 6 000 € en 2008, dont subvention ADEME
cf. graphe page suivante

Coût collecte + traitement OM: 188 €/T HT (pour référence)

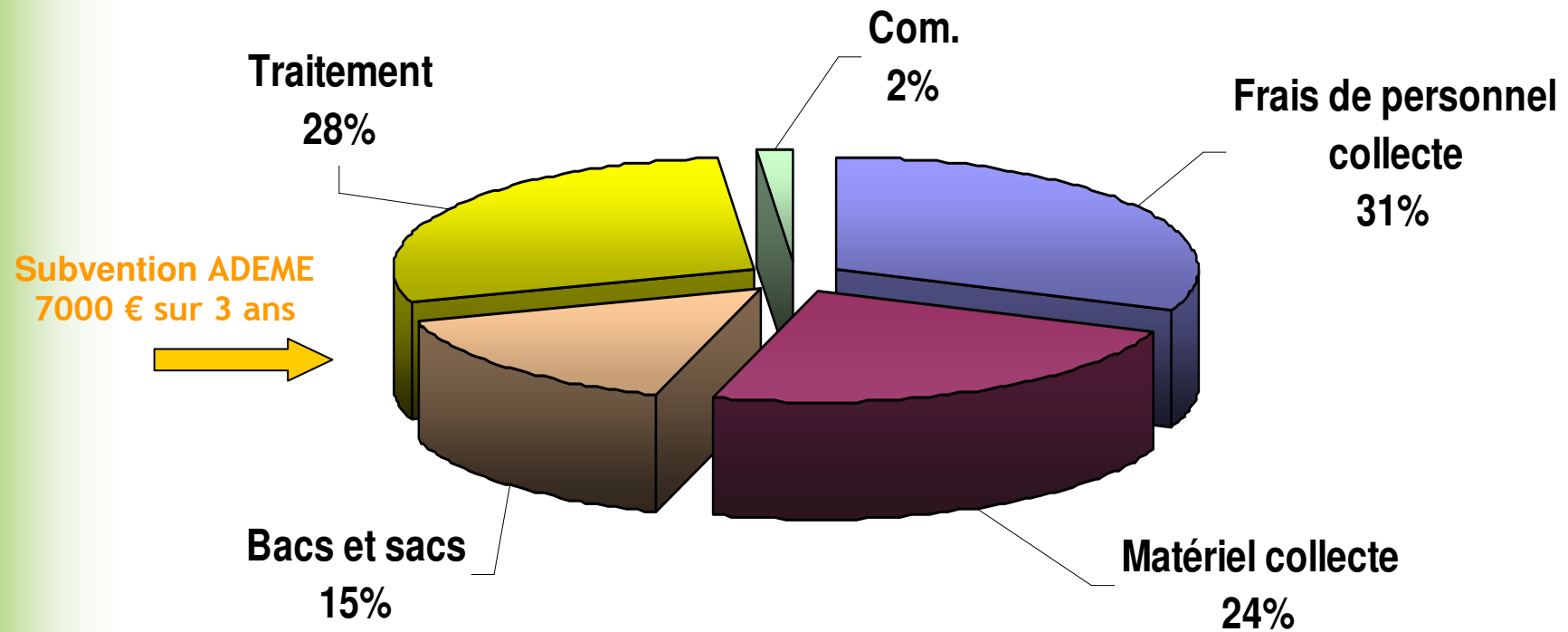
>> Coût collecte + traitement BIO: 180 €/ T HT en 2007
(compris 9.3 % de structure)

Objectif 2008 de 200 T/an : un coût à la tonne ramené à 140 €/T HT



Détails de l'opération 3 B

➤ Détails des impacts financiers



➤ Actions correctives

- >> Un objectif de 200 T/an
- >> Développement de la collecte auprès des établissements qui ne participent pas encore à l'opération
- >> Elargissement de la collecte à d'autres établissements
- >> Dotation de composteurs (écoles...) pour atténuer "l'effet "vacances scolaires et rationaliser les trajets de collecte
- >> Suivi de collecte et sensibilisation



➤ LES POINTS FORTS (1)

>> 2,4 tonnes collectées en moyenne chaque vendredi : objectif 200 T/an, pour un coût inférieur à celui de l'enfouissement.

>> Une opération complémentaire au développement du compostage individuel sur ce territoire.

>> La promotion d'une image forte de la Prévention-Réduction des déchets pour les grands producteurs.

>> Une implication forte et durable des élus locaux.



➤ LES POINTS FORTS (2)

>> La redevance spéciale des grands producteurs (juillet 2008) constitue un levier important pour ces opérations et un engagement durable des établissements (tous sont concernés par la redevance)

>> Contraintes techniques pour les établissements: services vétérinaires, normes d'hygiène, place, changement de comportements = adaptabilité des modes de gestion en fonction de ces contraintes

>> L'existence de débouchés pour la revente du compost.

>> Action de suivi des établissements



Plus d'info...

>> Service Prévention

- le numéro vert

N° Vert 0 800 500 429

- "Les Pieds sur Terre"

- le site internet : www.calitom.com

- la prévention des déchets



**Merci de
votre attention**

Des questions ?...

